

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 17 juin 2025 à 19h30, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais.

Messieurs les conseillers Patrick Barry et Kevin Patenaude sont absents et en ont informé les membres du Conseil d'administration.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Messieurs les conseillers Claude Vasseur et Luc Daigneault.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie; et

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie.

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, est absent et en a informé les membres du Conseil d'administration.

**1- Ouverture de la séance**

Madame Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

**2- Adoption de l'ordre du jour**

Ri-2025-06-1826

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juin 2025;

Considérant que lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière, comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 20 mai 2025
- 4- Comptes
- 5- Correspondance
- 6- État comparatif des revenus et dépenses au 31 mai 2025
- 7- Radiocommunications d'urgence – Location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont : projet d'entente de location avec Cogeco Connexion inc.
- 8- « Plan de sécurité routière en milieu municipal » (PSRMM) de la MRC du Haut-Richelieu : suggestions de la Régie intermunicipale d'incendie
- 9- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
  - 9.1 Renouvellement des ententes intermunicipales pour l'année 2026
  - 9.2 Rencontre annuelle avec les municipalités
  - 9.3 Journée d'orientation professionnelle pour une étudiante

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

- 10- Prévention résidentielle 2025 : suivi
- 11- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie
  - 11.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)
  - 11.2 CISSS de la Montérégie-Centre : suivi concernant les pièces faciales personnalisées des APRIA
  - 11.3 Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu – Rencontre du 26 mai 2025 : suivi
  - 11.4 Comité de planification stratégique : report de la réunion prévue le 17 juin 2025
- 12- Rapports des membres du Conseil d'administration
- 13- Varia
  - 13.1 École Frère-André de Mont-Saint-Grégoire : activité « Guerre avec des fusils à eau » le 17 juin 2025
  - 13.2 Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire : Opti-Fest le 22 novembre 2025
- 14- Période de questions
- 15- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3- Approbation du procès-verbal du 20 mai 2025**

Ri-2025-06-1827

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mai 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Vasseur

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mai 2025, tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4- Comptes**

Ri-2025-06-1828

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payés et des comptes à payer de la Régie intermunicipale d'incendie en date du 17 juin 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout pour un montant total de 36 307,92 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

---

Irène King, directrice générale  
et greffière-trésorière

**5- Correspondance**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste de la correspondance transmise à la Régie intermunicipale d'incendie depuis la séance ordinaire tenue le 20 mai 2025.

Lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière.

**6- État comparatif des revenus et dépenses au 31 mai 2025**

Conformément à l'article numéro 176.4 du *Code municipal du Québec*, la directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du Conseil d'administration un état comparatif des revenus et dépenses de la Régie intermunicipale d'incendie au 31 mai 2025.

**7- Radiocommunications d'urgence – Location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont : projet d'entente de location avec Cogeco Connexion inc.**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 22 mai 2025 de Cogeco Connexion inc. ainsi que copie du projet d'entente de location d'un site sur une tour de télécommunications sur le mont Rougemont pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2029 (réf. procès-verbal du 15 octobre 2024, point 8, page 1600).

Après analyse du document, il a été convenu :

- que la directrice générale et greffière-trésorière communiquerait avec Cogeco Connexion inc. pour demander quelques éclaircissements et pour suggérer quelques corrections au projet d'entente;
- qu'une demande serait transmise à Groupe CLR (anciennement Communication Plus) afin de vérifier et de compléter les informations techniques de l'annexe A du document.

**8- « Plan de sécurité routière en milieu municipal » (PSRMM) de la MRC du Haut-Richelieu : suggestions de la Régie intermunicipale d'incendie**

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil d'administration qu'en collaboration avec la firme Artelia Canada, la MRC du Haut-Richelieu a entamé la mise à jour de son « Plan de sécurité routière en milieu municipal » (PSRMM), une démarche d'envergure pour garantir une mobilité sécuritaire et équitable à tous les usagers, et ce, en phase avec les attentes citoyennes.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

Dans le cadre de ce projet qui a démarré en avril 2025, une consultation préliminaire a eu lieu via un formulaire en ligne à remplir pour le 4 juin 2025, et un atelier de travail en présentiel se tiendra le 18 juin 2025 à la MRC du Haut-Richelieu.

Bien que la Régie intermunicipale d'incendie ne participera pas directement à ce projet, Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, souhaite présenter verbalement aux membres du Conseil d'administration quelques suggestions pour améliorer la sécurité routière dans la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville. Bien entendu, les Municipalités demeurent responsables de choisir les projets qu'elles déposeront pour le PSRMM de la MRC du Haut-Richelieu.

**9- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés**

Ri-2025-06-1829

**9.1 Renouvellement des ententes intermunicipales pour l'année 2026**

Considérant les ententes intermunicipales présentement en vigueur entre la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville et diverses municipalités concernant la prévention incendie;

Considérant l'article 7.1 de ces ententes, lequel concerne la durée et le renouvellement et stipule qu'à chaque année, au plus tard le 30 juin, la Régie devra aviser par écrit chacune des municipalités de son intention de continuer ou non à offrir les services d'un technicien en prévention incendie pour l'année suivante;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'aviser les municipalités participant à ces ententes :

- que la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville a l'intention de continuer à leur offrir les services d'un technicien en prévention incendie pour l'année 2026;
- que les conditions de renouvellement de ces ententes seront communiquées aux municipalités d'ici le 31 juillet 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Rencontre annuelle avec les municipalités**

Tel que prévu à l'article 7.2 des ententes intermunicipales concernant la prévention incendie, une rencontre annuelle avec les municipalités pourrait avoir lieu au cours du mois d'août 2025, si nécessaire.

La date proposée aux municipalités faisant partie du territoire de la MRC du Haut-Richelieu, soit Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre, Lacolle, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Noyan, Clarenceville et Venise-en-Québec, ainsi qu'à la municipalité faisant partie du territoire de la MRC de Rouville, soit Saint-Paul-d'Abbotsford, sera le mardi 19 août 2025 à 18h30.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

La directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie vérifiera si ces municipalités estiment nécessaire de tenir une telle rencontre cette année.

Ri-2025-06-1830

**9.3 Journée d'orientation professionnelle pour une étudiante**

Considérant que Madame Maxim Brassard de Saint-Jean-sur-Richelieu, une étudiante désirant s'inscrire au programme de formation en sécurité incendie du Collège Montmorency, est passée au bureau de la Régie intermunicipale d'incendie le 22 mai 2025 pour demander s'il était possible d'être embauchée ou d'effectuer un stage à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que tous les pompiers de la Régie sont des pompiers volontaires rémunérés travaillant seulement sur appel et qu'il n'était donc pas possible d'acquiescer à sa demande, une journée d'orientation professionnelle en prévention incendie lui a été proposée afin qu'elle puisse se familiariser avec ce métier;

Considérant que Madame Brassard était intéressée et a transmis son curriculum vitae à la Régie le 13 juin 2025;

Considérant que Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, est prêt à accueillir Madame Brassard pour une journée d'orientation;

Considérant que Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, est d'accord avec cette activité;

Considérant qu'un document devra être signé par Madame Brassard résumant les conditions de cette journée d'orientation et énumérant ses obligations en ce qui concerne la confidentialité des informations auxquelles elle aura accès et les mesures sanitaires à appliquer s'il y a lieu (ex. visite sur une ferme);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU d'autoriser Madame Maxim Brassard de Saint-Jean-sur-Richelieu à effectuer une journée d'orientation professionnelle en prévention incendie, le tout sous la supervision de Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10- Prévention résidentielle 2025 : suivi**

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil d'administration que quatre pompiers, soit Messieurs Miguel Cloutier, Jean Manuel Derrien, Dominic Drouin et William Ouellet, ont commencé à effectuer des visites de prévention résidentielle sur le territoire des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, agit à titre de coordonnateur et de

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

personne-ressource. Il prépare le matériel nécessaire pour les visites, il entre dans le logiciel Première Ligne les données recueillies lors des visites et il rédige les lettres à être envoyées aux citoyens ayant des correctifs à apporter à leur résidence en matière de sécurité incendie.

**11- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie**

**11.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)**

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, présente aux membres du Conseil d'administration un rapport verbal concernant les activités du SSI au cours des dernières semaines.

**11.2 CISSS de la Montérégie-Centre : suivi concernant les pièces faciales personnalisées des APRIA**

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 28 mai 2025 de Madame Camille Latreille, médecin en santé du travail à la Direction de santé publique de la Montérégie, suite à l'avis médical et/ou juridique demandé par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre relativement aux pièces faciales personnalisées des appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) (réf. procès-verbal du 20 mai 2025, point 13.2, page 1690).

Ci-après, un résumé de la réponse du répertoire toxicologique de la CNESST :

- Concernant l'attribution individuelle des pièces faciales pour les APRIA, il ne semble pas y avoir d'obligation légale explicite au Québec imposant qu'un utilisateur ait sa propre pièce faciale.
- Lorsqu'un APRIA est utilisé par plus d'un utilisateur :
  - il doit être nettoyé et désinfecté à fond après chaque usage;
  - un registre du nettoyage doit être tenu à jour et accessible aux utilisateurs.
- Les APRIA doivent être entretenus et vérifiés selon les recommandations du fabricant :
  - après chaque intervention, chaque composante, incluant la pièce faciale, doit être nettoyée avec un détergent doux et séchée à l'air libre;
  - si l'équipement est partagé, il devient essentiel de respecter rigoureusement les procédures d'entretien, de désinfection et de suivi, afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

Étant donné qu'à la Régie intermunicipale d'incendie les APRIA peuvent être utilisés par plus d'un pompier, un registre du nettoyage de chaque appareil devra être mis en place et rendu accessible aux utilisateurs.

**11.3 Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu – Rencontre du 26 mai 2025 : suivi**

Une rencontre du Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu a eu lieu le 26 mai 2025 à 9h00.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, ainsi que Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, ont participé à cette rencontre.

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du Conseil d'administration quelques documents résumant cette rencontre.

**11.4 Comité de planification stratégique : report de la réunion prévue le 17 juin 2025**

La réunion du Comité de planification stratégique prévue le 17 juin 2025 à 19h00 en vue de préparer les demandes budgétaires du Service de sécurité incendie pour l'année 2026 a été reportée au 15 juillet 2025 à 19h00.

**12- Rapports des membres du Conseil d'administration**

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun rapport à présenter.

**13- Varia**

**13.1 École Frère-André de Mont-Saint-Grégoire : activité « Guerre avec des fusils à eau » le 17 juin 2025**

Les membres du Conseil d'administration sont informés que Madame Marie-Claude Bergeron, directrice de l'école Frère-André de Mont-Saint-Grégoire, a téléphoné au bureau de la Régie intermunicipale d'incendie le 12 juin 2025 afin de demander s'il était possible que des pompiers installent et remplissent la piscine du Service de sécurité incendie sur le terrain des loisirs en vue de faciliter le remplissage des fusils à eau des élèves lors de l'activité « Guerre avec des fusils à eau » prévue le mardi 17 juin 2025 à partir de 13h00.

L'école souhaitant recevoir une réponse le plus rapidement possible, la directrice générale de Mont-Saint-Grégoire a transmis cette demande aux membres du Conseil municipal par courriel.

Il a été demandé à Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, de voir à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

**13.2 Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire : Opti-Fest le 22 novembre 2025**

Concernant la course qui aura lieu dans le cadre de l'Opti-Fest organisé par le Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire le samedi 22 novembre 2025, les membres du Conseil d'administration ont reçu copie des documents suivants :

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE  
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
Séance ordinaire du 17 juin 2025**

- courriel daté du 10 juin 2025 de Madame Marie-Hélène Massé, membre du Club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire, demandant la présence de pompiers et de véhicules de la Régie intermunicipale d'incendie, de 15h15 à 18h15, afin d'assurer la sécurité des participants;
- résolution numéro 2025-06-0173 de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire autorisant la tenue de cette activité et demandant à la Régie intermunicipale d'incendie « d'affecter des pompiers à la surveillance lors de l'événement ».

Il sera demandé à Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, de voir à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

**14- Période de questions**

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

**15- Levée de la séance**

Ri-2025-06-1831

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Suzanne Boulais, présidente

\_\_\_\_\_  
Irène King, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Suzanne Boulais, présidente